

## DOCUMENTS D'EXPÉDITION

Les documents d'expédition sont préparés par vous ou votre transitaire et permettent au chargement de passer aux Douanes, d'être embarqué à bord d'un transporteur et d'être acheminé à sa destination. Les documents d'expédition principaux comprennent :

- facture commerciale
- bordereau d'expédition spécial ou liste de marquage spéciale
- certificat d'origine
- certificat d'assurance
- connaissance.

Le fret maritime utilise un *connaissance*; le fret aérien utilise une *lettre de transport aérien*, tandis que le transport terrestre utilise un *connaissance* par *service ferroviaire* ou par *camion*. Le *connaissance* pour le fret maritime peut être un instrument négociable qui fournit le titre de propriété des marchandises. Ce type de lettre est différent des *connaissances* « simples » qui passent le titre de propriété au destinataire dès que les produits sont livrés.

Un *document d'assurance* est aussi requis, particulièrement pour les expéditions internationales, étant donné les risques de dommage ou de perte au cours du transit. Les marchandises expédiées par voie maritime sont généralement assurées pour 110 p. 100 de leur valeur, afin de compenser pour les dépenses supplémentaires engagées pour remplacer les pertes sur les produits.

## DOCUMENTS DE RECOUVREMENT

Le document de recouvrement jugé sans doute comme le plus important est la *facture commerciale*, qui décrit les produits en détail et indique les sommes dues par l'acheteur étranger. Ce formulaire est aussi utilisé pour les dossiers douaniers et doit inclure la date de souscription, les noms et adresses de l'acheteur et du fournisseur, le numéro de contrat ou de facture, la description des marchandises, le prix unitaire, le poids total et le nombre de paquets, les marques et les numéros d'expédition, ainsi que les conditions de livraison et de paiement.

Parmi les autres documents de recouvrement, on compte les *certificats d'origine*, les *certificats d'inspection* et les *licences d'importation et d'exportation*, qui sont fournis au besoin. Par exemple, un certificat d'origine de l'ALENA sert à obtenir une entrée sécuritaire en franchise de droit, ou un taux de droit de douane, aux États-Unis et au Mexique pour les produits canadiens. Par ailleurs, les certificats d'inspection sont utilisés pour faire en sorte que les marchandises sont exemptes de défaut.

## Assurance

En général, *l'assurance de fret* est plus importante pour le transport international que pour le transport national. Les transporteurs internationaux acceptent une responsabilité partielle pour les produits lorsqu'ils sont expédiés par voie aérienne ou maritime. Les conditions de vente sont souvent en sorte que le vendeur soit responsable des biens jusqu'à leur point de livraison chez l'acheteur étranger. Pour cette raison, l'assurance de transport est absolument nécessaire, particulièrement pour les exportations outre-mer.